

IDENTIFICATION D'HABILITÉS ALPHABÈTES NÉCESSAIRES À L'AUTONOMIE

Sahar El Chourbagui et Jacques Langevin

L'analphabétisme caractérise la majorité des personnes qui ont des incapacités intellectuelles. Un choix discutable d'objectifs pédagogiques expliquerait en partie cette situation. D'où le but de cette recherche, soit de préciser les besoins de ces personnes en terme d'habiletés alphabètes. La taxonomie des habiletés à la vie communautaire (Dever, 1988) a été analysée par trois experts pour identifier les objectifs qui ne peuvent être atteints sans recours à des habiletés alphabètes. Puis ces objectifs ont été soumis à d'autres juges qui ont déterminé des habiletés alphabètes exigées. Cette approche déductive a révélé que les habiletés alphabètes essentielles auraient trait à l'utilisation des chiffres, à la lecture et à l'écriture de mots courants, ainsi qu'à la gestion du temps et de l'argent.

IDENTIFICATION DES HABILITÉS ALPHABÈTES NÉCESSAIRES À L'AUTONOMIE

Les élèves qui ont des incapacités intellectuelles dépassent rarement les objectifs des deux premières années du primaire et demeurent généralement analphabètes après 16 années d'école. Quelques hypothèses ont été avancées pour expliquer cette situation, notamment une identification erronée de leurs besoins. Les objectifs d'enseignement sont simplement tirés des programmes réguliers, sans égard aux besoins d'habiletés alphabètes vraiment nécessaires dans la vie.

Cet article présente la première d'une série de trois expériences ayant pour but d'identifier les besoins d'habiletés alphabètes dans la vie d'un adulte autonome. Dans cette expérience, les besoins sont déduits d'indicateurs tirés de la taxonomie des habiletés à la

vie communautaire proposée par Dever (1988, 1997). Trois experts ont d'abord constitué une liste de 166 objectifs qui exigeraient des habiletés alphabètes pour être réalisés. Huit juges ont ensuite validé cette liste, qu'ils ont réduite à 152 éléments. Puis, ils ont évalué la fréquence et l'importance de ces objectifs dans la vie d'un adulte. Cette opération a permis d'éliminer 49 objectifs de faible fréquence et de faible importance. Ce sont les 103 objectifs restants qui ont servi d'indicateurs aux juges pour déduire les habiletés alphabètes nécessaires à sa réalisation.

PROBLÉMATIQUE

Le développement de l'autonomie et l'atteinte d'une véritable participation sociale sont considérés comme des finalités de l'éducation des élèves qui ont des incapacités intellectuelles. Or, ces élèves demeurent généralement analphabètes, dépendants et isolés socialement après 16 années de scolarisation. Différentes hypothèses ont été avancées pour expliquer cet écart entre les finalités poursuivies et les résultats obtenus. L'une d'elles, qui se situe en

Sahar El Chourbagui, candidate au Doctorat, courriel : Sahar.el.chourbagui@umontreal.ca; Jacques Langevin, professeur titulaire, Université de Montréal, Faculté des sciences d'éducation, Département de psychopédagogie et d'andragogie.

amont des procédés d'intervention, questionne le processus de transposition des finalités en buts et objectifs pertinents. Une sélection erronée des objectifs serait à l'origine des échecs observés. La présente recherche vise à préciser les besoins prioritaires des personnes qui ont des incapacités intellectuelles, en termes d'habiletés alphabètes, afin d'accroître leur autonomie fonctionnelle et de favoriser leur participation sociale.

CADRE DE RÉFÉRENCE

Une démarche rigoureuse de sélection des buts et objectifs doit d'abord reposer sur des définitions formelles des finalités poursuivies. Les définitions suivantes ont été utilisées aux fins de cette recherche :

La participation sociale est « *un processus par lequel un individu ou un groupe d'individus s'associe et prend part aux décisions et aux actions d'une entité ou d'un regroupement de niveau plus global, relativement à un projet de plus ou moins grande envergure* » (Legendre, à paraître).

L'autonomie est la « *capacité d'une personne à décider, à mettre en œuvre ses décisions et à satisfaire ses besoins particuliers sans sujétion à autrui* » (Rocque, Langevin, Drouin & Faille, 1999 : 39). L'autonomie n'exclut donc pas les relations d'aide ou d'interdépendance, mais bien les relations empreintes de soumission à autrui. Cette définition, qui met en évidence deux sphères d'autonomie (décision et exécution), s'applique à deux types d'autonomie. Il y a d'abord l'autonomie de base, qui « *est limitée aux actions et aux décisions essentielles au maintien de la vie* » (Rocque *et al.*, 1999 : p. 71), sans égard à des normes sociales (l'alimentation, l'habillement, l'hygiène corporelle, la mobilité, le sommeil). Puis, il y a l'autonomie fonctionnelle, qui « *permet de prendre des décisions et d'exercer les activités nécessaires au déroulement adéquat de sa vie au sein d'un groupe ou d'une collectivité* » (idem : p. 59). On remarquera que la définition de la participation sociale suppose chez un individu la maîtrise d'habiletés de décision et d'exécution propres à l'autonomie fonctionnelle. L'autonomie fonctionnelle contraint les agents d'éducation à des

discussions sérieuses pour déterminer ce qui est essentiel, important, accessoire ou négligeable. À défaut de quoi, les interventions risquent fort de conduire à un véritable cul-de-sac (idem : p. 62).

Dever (1988) a proposé et validé une « taxonomie des habiletés à la vie communautaire ». Constituée de l'ensemble des aptitudes qu'un adulte autonome devrait maîtriser, elle couvre l'autonomie de base et l'autonomie fonctionnelle. L'auteur présente cette taxonomie comme la « destination » à atteindre pour l'adulte, sans indiquer le chemin à suivre durant l'enfance et l'adolescence. Ce sont plutôt les études sur le comportement adaptatif (Leland & Shoae, 1981) qui nous éclairent à ce sujet. Ces études ont identifié les sphères d'habiletés cognitives reliées significativement au développement de l'autonomie et au succès de l'intégration sociale. Ces sphères ont trait à la communication (orale, écrite, alternative), à l'utilisation des nombres, à la gestion du temps et à la gestion de l'argent. Moins un individu arrive à maîtriser des habiletés dans ces sphères, plus il risque d'être dépendant et isolé socialement. On remarquera que la communication écrite et les trois autres sphères impliquent des habiletés alphabètes.

Une étude de Bouchard et Dumont (1993) sur la situation sociale de 809 individus a mis en évidence l'isolement de ces personnes, leur dépendance élevée et un très faible taux d'emploi. Ces auteurs questionnent en particulier *le choix des habiletés les plus importantes à développer*, ce qui nous ramène au cœur de la problématique de l'éducation de ces personnes. Un constat de même nature est établi dans le secteur scolaire (Lessain-Delabarre, 2001; Gardou & Develay, 2001) où ces élèves dépassent rarement les programmes de 1^{re} ou 2^e année du primaire et demeurent analphabètes après 16 années à l'école (Duchesne, 1999).

Outre les limitations propres aux incapacités intellectuelles, certains facteurs explicatifs de l'échec à l'alphabétisation ont été avancés : l'inadéquation des approches pédagogiques (Langevin *et al.*, 2004; ONU, 1995), le manque d'occasions de participer effectivement à la dynamique d'un environnement lettré ou alphabétisé (Whitman, 1990; Bach, 1990), ainsi que l'identification erronée des besoins éducatifs et

sociaux de ces personnes (Dever & Knapczyk, 1997). Comme ce dernier facteur se situe en amont des approches pédagogiques et des « occasions de participation », il nous est apparu primordial d'orienter nos efforts de recherche sur l'identification des besoins, à commencer par les besoins d'habiletés alphabètes.

OBJECTIFS DE RECHERCHE

Cette étude avait pour objectifs :

- d'identifier les besoins d'habiletés alphabètes pour les personnes qui ont des incapacités intellectuelles, dans la perspective des finalités de leur éducation;
- de définir des assises explicites pour l'élaboration de programmes de formation et, conséquemment, pour la planification de l'intervention éducative adaptée en termes de buts et objectifs découlant de besoins clairement identifiés.

MÉTHODOLOGIE

L'approche par indicateurs consiste à analyser et à interpréter des données (indicateurs) déjà existantes pour en déduire les besoins d'une population (Drolet : 1988; Mayer & Ouellet, 1991). Les objectifs de la taxonomie de Dever (1988; 1997) ont servi d'indicateurs dans la présente étude pour déduire les habiletés alphabètes nécessaires à un adulte autonome. Cette taxonomie, qui a été validée auprès de 114 experts, comprend 1077 objectifs classés en cinq domaines :

- S (soins personnels et développement);
- V (vie résidentielle et communautaire);
- P (vie professionnelle);
- L (loisirs);
- D (déplacements).

Un code alphanumérique identifie chaque objectif selon son domaine et la position qu'il y occupe dans la hiérarchie des buts et des objectifs. Les objectifs concernent la réalisation d'activités ou de tâches,

sans préciser les habiletés nécessaires à leur réalisation.

Première étape : la sélection des objectifs

Nous avons d'abord demandé à trois experts de sélectionner les objectifs qui serviraient à l'identification des habiletés alphabètes nécessaires à l'autonomie. Cette équipe d'experts était constituée de deux chercheurs spécialisés en éducation des personnes ayant des incapacités intellectuelles et de la conseillère pédagogique d'une école spécialisée. La sélection des objectifs s'est effectuée en deux temps :

- Chaque expert a d'abord identifié, parmi les 1077 objectifs de la taxonomie, ceux qui, selon lui, impliquaient le recours à une ou à des habiletés alphabètes.
- Lors d'une rencontre, les experts ont été invités à discuter de leurs divergences d'opinions au regard de certains objectifs, jusqu'à l'obtention d'un consensus.

Cette étape préliminaire a abouti à la sélection de 166 objectifs pour lesquels des habiletés alphabètes seraient nécessaires.

Deuxième étape : les précisions

Cette deuxième étape consistait à estimer la fréquence et l'importance de chaque objectif, ainsi qu'à déduire les habiletés alphabètes nécessaires à sa réalisation. Pour ce faire, nous avons demandé la collaboration de huit juges, tous en lien direct avec des personnes ayant des incapacités intellectuelles, soit : deux enseignants, deux parents, deux chercheurs et deux étudiants en adaptation scolaire.

Lors d'une première rencontre, ces juges ont reçu toutes les informations sur la recherche en cours et sur ses objectifs. Puis on leur a demandé de lire deux documents :

- un livre sur l'autonomie (Rocque, Langevin, Drouin & Faille, 1999), afin d'avoir une compréhension commune de cette finalité et, en particulier, du type d'autonomie dans laquelle

les habiletés alphabètes jouent un rôle majeur, soit l'autonomie fonctionnelle;

- la taxonomie proposée par Dever (1997), pour connaître le cadre duquel sont issus les 166 objectifs qui feront l'objet de leurs travaux. Au terme de ces préparatifs, nous leur avons demandé d'effectuer quatre tâches :

Tâche 1 : valider la liste d'objectifs

Au total, 14 objectifs ont été rejetés à l'unanimité par les juges parce qu'ils pouvaient être réalisés par des moyens alternatifs sans avoir recours à des habiletés alphabètes. Au terme de cette validation, la liste d'objectifs a donc été réduite à 152.

Tâche 2 : fréquence

Cette tâche consistait à évaluer, sur une échelle de 1 à 5, la fréquence de réalisation de chaque objectif dans la vie d'un adulte autonome, où :

- 1 = rarement (1 à 5 fois dans sa vie);
- 2 = au moins une fois par trois ans;
- 3 = au moins une fois par an;
- 4 = au moins une fois par mois;
- 5 = quotidiennement ou hebdomadairement.

Les objectifs ayant obtenu en moyenne une cote de 2 et plus ont été considérés comme étant assez ou très fréquents.

Tâche 3 : importance

Les mêmes objectifs ont cette fois été évalués selon leur importance, au regard de l'autonomie, sur une échelle de 1 à 3, où :

- 1 = la réalisation de l'objectif n'influence guère l'autonomie de la personne;
- 2 = la réalisation de l'objectif influence plus ou

moins l'autonomie de la personne;

- 3 = la réalisation de l'objectif est essentielle à l'autonomie de la personne adulte.

Les objectifs ayant obtenu en moyenne une cote de 2 et plus ont été considérés comme étant assez ou très importants.

La compilation des résultats des 2^e et 3^e tâches a permis d'éliminer 49 objectifs, en raison de leur faible niveau de fréquence et d'importance. Il en résulte que la liste définitive d'objectifs qui ont servi d'indicateurs d'habiletés alphabètes a été réduite à 103.

Tâche 4 : spécification des habiletés alphabètes nécessaires

Au cours de cette dernière tâche, les juges devaient spécifier les habiletés nécessaires à la réalisation de chacun des 103 objectifs-indicateurs, à l'aide d'une liste préétablie d'habiletés alphabètes. Pour ce faire, ils devaient :

- lire l'objectif;
- trouver le ou les domaines d'habiletés nécessaires à la réalisation de cet objectif;
- indiquer la ou les habiletés spécifiques impliquées en écrivant le code de l'objectif à côté de l'habileté ou des habiletés appropriées dans la liste préétablie d'habiletés alphabètes, présentée au tableau 1.

Cette liste préétablie d'habiletés alphabètes est tirée d'une revue de la littérature¹ sur l'alphabétisation et la littératie. Les habiletés y sont classifiées en cinq domaines. Un espace est disponible, à droite, pour inscrire le code d'un objectif vis-à-vis l'habileté ou les habiletés alphabètes qu'il requiert.

1. Notamment : Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (1992); Ste-Marie, Khaler (1988); Sénécal (1992).

Tableau 1

Liste préétablie d'habiletés alphabètes et espace disponible aux juges pour indiquer le code des objectifs-indicateurs dont la réalisation exige ces habiletés

Habiletés alphabètes	Code des objectifs
Habiletés à lire <ul style="list-style-type: none">▪ Texte en prose (exemple : article de journal, éditorial, texte).▪ Documents (exemple : instructions, note de service...).▪ Phrases simples.▪ Mots courants.▪ Code alphanumérique (exemple : code postal).	
Habiletés à écrire <ul style="list-style-type: none">▪ Texte en prose (exemple : article de journal, éditorial, texte).▪ Documents (exemple : instructions, note de service...).▪ Phrases simples.▪ Mots courants.▪ Code alphanumérique (exemple : code postal).	
Habiletés numériques <ul style="list-style-type: none">▪ Les chiffres de 0 à 9 (connaissance ou lecture) (ex. : composer un numéro de téléphone, lire les numéros d'un autobus ou d'une adresse).▪ Les nombres jusqu'à 100 (lecture ou écriture).▪ Les nombres supérieurs à 100 (lecture ou écriture).▪ Les opérations (avec ou sans calculatrice) :<ul style="list-style-type: none">▪ addition/soustraction▪ multiplication/division.	
Habiletés de gestion du temps <ul style="list-style-type: none">▪ Lire l'heure (numérique ou analogique).▪ Suivre un horaire quotidien.▪ Suivre un calendrier.▪ Suivre un agenda.▪ Mesurer le temps (durée, temps qu'il reste, etc.).	
Habiletés de gestion de l'argent <ul style="list-style-type: none">▪ Payer à la caisse.▪ Payer les factures.▪ Planifier revenus et dépenses (budget).▪ Utiliser un livret de banque (dépôt, retrait, solde).	

Quatre rencontres de discussion ont été consacrées à la recherche de l'unanimité entre les juges quant aux habiletés alphabètes nécessaires pour la réalisation de chacun des objectifs-indicateurs.

RÉSULTATS

Une fois les tâches n° 2 et n° 3 terminées, nous avons divisé les 103 objectifs-indicateurs en trois blocs, selon leur fréquence et leur importance dans la vie d'une personne :

- Bloc 1 : objectifs (nb = 75) assez ou très fréquents et assez ou très importants.
- Bloc 2 : objectifs (nb = 9) assez ou très fréquents, mais de faible importance.
- Bloc 3 : objectifs (nb = 19) assez ou très importants, mais de faible fréquence.

Bloc 1 : objectifs fréquents et importants

Selon les tableaux 2 à 6, la répartition des 75 objectifs-indicateurs dans ce premier bloc suggère que les habiletés alphabètes seraient requises surtout dans le domaine V (vie résidentielle et communautaire : 36 objectifs), puis, par ordre décroissant, dans les domaines D (déplacements : 14 objectifs), L (loisirs : 12 objectifs), P (vie professionnelle : 7 objectifs) et S (soins personnels et développement : 6 objectifs). On notera que, par économie d'espace, la présentation des objectifs-indicateurs dans ces tableaux est réduite à quelques mots clés. Par contre, le code de chaque objectif y est précisé, ce qui permet de trouver sa description complète dans la taxonomie de Dever.

Selon les résultats présentés aux tableaux 2 à 6, les habiletés alphabètes seraient, par ordre décroissant du nombre d'objectifs-indicateurs fréquents et importants pour lesquels elles seraient requises : lire ou utiliser les chiffres (53), lire des mots courants (27), lire l'heure (24), planifier les revenus et les dépenses (21), payer à la caisse (16), écrire des mots courants (12), suivre un agenda (10), payer les factures (6), suivre un horaire quotidien (6), suivre

un calendrier (3), mesurer (estimer) le temps (3), lire ou utiliser des nombres jusqu'à 100 (2), lire ou utiliser des nombres supérieurs à 100 (2) et utiliser un livret de banque (2).

Bloc 2 : objectifs fréquents, mais peu importants

Suivant le tableau 7, la répartition des neuf objectifs-indicateurs de ce deuxième bloc suggère que les habiletés alphabètes seraient requises dans les domaines L (loisirs : 3 objectifs), S (soins personnels et développement : 2 objectifs), V (vie résidentielle et communautaire : 2 objectifs) et P (vie professionnelle : 2 objectifs). Il n'y aurait pas d'habiletés alphabètes associées aux déplacements dans ce bloc.

Les habiletés alphabètes de ce 2^e bloc seraient, par ordre décroissant du nombre d'objectifs-indicateurs fréquents, mais peu importants, pour lesquels elles seraient requises : lire ou utiliser les chiffres (4), lire des mots courants (3), lire l'heure (3), planifier les revenus et les dépenses (2), mesurer (estimer) le temps (2), lire ou utiliser des nombres supérieurs à 100 (2), écrire des mots courants (1) et suivre un calendrier (1). Ce bloc n'ajoute pas de nouvelles habiletés à celles déjà mises en évidence par le bloc précédent.

Bloc 3 : objectifs importants, mais peu fréquents

Suivant le tableau 8, la répartition des 19 objectifs-indicateurs de ce dernier bloc suggère que les habiletés alphabètes seraient requises surtout dans le domaine V (vie résidentielle et communautaire : 11 objectifs), puis, par ordre décroissant, dans les domaines D (déplacements : 3 objectifs), S (soins personnels et développement : 2 objectifs), L (loisirs : 2 objectifs) et P (vie professionnelle : 1 objectif).

Les habiletés alphabètes de ce 3^e bloc seraient, par ordre décroissant du nombre d'objectifs-indicateurs importants, mais peu fréquents, pour lesquels elles seraient requises : lire ou utiliser les chiffres (16), lire des mots courants (11), écrire des mots courants (2), lire ou utiliser des nombres supérieurs à 100 (2), planifier les revenus et les dépenses (2), suivre un calendrier (1) et lire des documents (1). On notera

Tableau 2

Soins personnels : objectifs fréquents et importants (nb=6) et habiletés requises

Code	Objectifs	Habiletés alphabètes
S/ID1.02.01	▪ sommeil vs horaires de travail	▪ lire heure, lire chiffres
S/ID2.01	▪ heure du coucher et du lever	▪ lire heure, lire chiffres, mesurer le temps
S/ID2.02	▪ (sommeil) réveil-matin	▪ lire heure, lire chiffres
S/IIC2	▪ horaire /médicament/posologie	▪ suivre un horaire quotidien, lire mots courants
S/IIB3.01.02	▪ examen périodique du médecin	▪ lire heure, lire chiffres, suivre un agenda, lire et écrire mots courants
S/IIB3.01.02	▪ examen périodique du dentiste	▪ lire heure, lire chiffres, suivre un agenda, lire et écrire mots courants

Tableau 3

Vie résidentielle et communautaire: objectifs f + i (nb=36) et habiletés requises

Code	Objectifs	Habiletés alphabètes
V/IC2	▪ achat outils, matériaux	▪ lire chiffres, planifier revenus dépenses, payer à la caisse, lire mots courants
V/IIA13.02	▪ achat produits de nettoyage	▪ lire chiffres, payer à la caisse
V/IIC3.02	▪ achat fournitures	▪ lire chiffres, payer à la caisse, lire mots courants
V/IIH2.01	▪ achat aliments, quantité appropriée	▪ lire chiffres, payer à la caisse
V/IIH2.02	▪ achat aliments, qualité appropriée	▪ lire chiffres, payer à la caisse, lire mots courants
V/II I2.01	▪ repas, quantité appropriée	▪ lire chiffres
V/IIJ1	▪ budget, toucher les revenus au moment prévu	▪ suivre calendrier, lire chiffres, lire mots courants
V/IIJ3.02	▪ budget, utiliser compte courant	▪ lire chiffres, utiliser livret de banque, planifier revenus et dépenses
V/IIJ4.01	▪ (budget, allouer \$) loyer	▪ planifier revenus et dépenses, nombres supérieurs à 100

Tableau 3 (suite)

Vie résidentielle et communautaire: objectifs f + i (nb=36) et habiletés requises

Code	Objectifs	Habiletés alphabètes
V/IIJ4.02.01	▪ (budget, allouer \$) chauffage	▪ planifier revenus et dépenses, nombres jusqu'à 100
V/IIJ4.02.02	▪ (budget, allouer \$) électricité	▪ planifier revenus et dépenses, nombres supérieurs à 100
V/IIJ4.02.03	▪ (budget, allouer \$) téléphone	▪ planifier revenus et dépenses, nombres jusqu'à 100
V/IIJ4.03.01	▪ (budget, allouer \$) alimentation	▪ planifier revenus et dépenses, lire mots courants
V/IIJ4.03.02	▪ (budget, allouer \$) restaurant	▪ lire chiffres, payer factures
V/IIJ4.04	▪ (budget, allouer \$) transport	▪ planifier revenus et dépenses, utiliser livret de banque, lire mots courants
V/IIJ4.05.01	▪ (budget, allouer \$) fournitures	▪ planifier revenus et dépenses
V/IIJ4.05.02	▪ (budget, allouer \$) équipement	▪ planifier revenus et dépenses
V/IIJ4.05.03.01	▪ (budget, allouer \$) coiffeur	▪ planifier revenus et dépenses
V/IIJ4.05.03.02	▪ (budget, allouer \$) buanderie	▪ planifier revenus et dépenses
V/IIJ4.06	▪ (budget, allouer \$) vêtements	▪ planifier revenus et dépenses
V/IIJ4.07	▪ (budget, allouer \$) fournitures	▪ planifier revenus et dépenses
V/IIJ4.08	▪ (budget, allouer \$) équipement	▪ planifier revenus et dépenses
V/IIK1.01	▪ payer factures, nourriture	▪ lire les chiffres, payer à la caisse
V/IIK1.02	▪ payer factures, loyer	▪ lire les chiffres, payer des factures
V/IIK1.03	▪ payer factures, services publics	▪ lire les chiffres, payer des factures
V/IIK1.04	▪ payer factures, transport	▪ lire les chiffres, payer à la caisse
V/IIK1.05	▪ payer factures, taxes	▪ planifier revenus et dépenses
V/IIK1.06	▪ payer factures, réparations	▪ planifier revenus et dépenses
V/IIK1.07	▪ payer factures, entretiens	▪ lire les chiffres, payer des factures

Tableau 3 (suite)

Vie résidentielle et communautaire: objectifs f + i (nb=36) et habiletés requises

Code	Objectifs	Habiletés alphabètes
V/IK2.01	▪ payer factures, (autres) nourriture	▪ lire chiffres, payer à la caisse
V/IK2.02.01	▪ payer, produits de nettoyage	▪ lire chiffres, payer à la caisse
V/IK2.03	▪ payer (autres) vêtements	▪ lire chiffres, payer à la caisse
V/IK2.04	▪ payer (autres) équipements	▪ lire chiffres, payer à la caisse
V/IK2.05	▪ payer (autres) effets personnels	▪ lire chiffres, payer à la caisse
V/IK4	▪ payer les factures, activités loisirs	▪ lire chiffres, payer à la caisse, payer des factures
V/IVB2.02.02	▪ payer (autres) aller au magasin	▪ lire chiffres, payer à la caisse

Tableau 4

Vie professionnelle: objectifs fréquents et importants (nb=7) et habiletés requises.

Code	Objectifs	Habiletés alphabètes
P/IIB1.02	▪ horaire travail, heure arrivée-départ	▪ lire heure, suivre horaire quotidien, lire chiffres, lire et écrire mots courants, suivre agenda
P/IIB1.03	▪ horaire travail, pauses-café et repas	▪ lire heure, suivre horaire quotidien, lire chiffres
P/IIB1.04	▪ horaire travail, horaire fractionné	▪ lire heure, suivre horaire quotidien, lire chiffres, lire et écrire mots courants, suivre agenda
P/IIB2.02	▪ horaire, jours fériés	▪ suivre calendrier, lire et écrire mots courants
P/IIB2.03	▪ horaire, jours de vacances	▪ lire chiffres, suivre calendrier, lire et écrire mots courants
P/IID1.06	▪ (règles) notification des absences	▪ lire chiffres, lire mots courants
P/IVA4	▪ effectuer changements d'horaire	▪ lire heure, suivre agenda, lire et écrire mots courants

Tableau 5

Loisirs : objectifs fréquents et importants (nb=12) et habiletés requises

Code	Objectifs	Habiletés alphabètes
L/IA3.01.01	▪ capacité de payer l'inscription	▪ lire chiffres, planifier revenus et dépenses, lire mots courants
L/IA3.02.01	▪ capacité de payer équipement	▪ lire chiffres, planifier revenus et dépenses
L/IA3.02.02	▪ capacité de payer selon budget	▪ lire chiffres, planifier revenus et dépenses
L/IIA1.02.02	▪ déterminer horaire activité vs heures de travail	▪ lire heure, lire chiffres, suivre agenda, lire et écrire mots courants
L/IIA1.02.06	▪ déterminer horaire activité vs disponibilité installations sportives	▪ lire heure, lire chiffres, suivre agenda, lire et écrire mots courants
L/IIA1.02.07	▪ déterminer horaire activité vs disponibilité des autres participants	▪ lire heure, lire chiffres, suivre agenda, lire et écrire mots courants
L/IIA3.01	▪ payer frais d'inscription	▪ lire chiffres, payer factures, payer à la caisse
L/IIA4.01	▪ utilisation des installations, horaire	▪ lire heure, lire chiffres
L/IVA1.03.01	▪ (changements routines) heures supplémentaires	▪ lire heure, lire chiffres, lire mots courants, suivre horaire quotidien
L/IVA1.03.02	▪ (changements routines) changement de quart de travail	▪ lire heure, suivre horaire quotidien, lire chiffres
L/IVA2.01	▪ (changements routines) reporter l'activité prévue	▪ lire heure, lire chiffres, suivre agenda, lire et écrire mots courants
L/IVB2.03.02	▪ (défaillances d'équipement) reporter l'activité prévue	▪ lire heure, lire chiffres, suivre agenda, lire et écrire mots courants

Tableau 6

Déplacements : objectifs fréquents et importants (nb=14) et habiletés requises

Code	Objectifs	Habiletés alphabètes
D/IIA3.01.02	▪ démarches, métro	▪ lire mots courants
D/IIA3.02.01	▪ démarches, autobus entre deux villes	▪ lire heure, lire chiffres, payer à la caisse, lire mots courants
D/IIB3.01	▪ déterminer heure d'arrivée	▪ lire heure, lire chiffres
D/IIB3.02	▪ déterminer durée du déplacement	▪ mesurer le temps
D/IIB3.03.01	▪ déterminer horaire d'un seul moyen de transport	▪ lire heure, lire chiffres
D/IIB3.03.02	▪ déterminer horaire de plusieurs moyens de transport	▪ mesurer le temps
D/IIB5	▪ se procurer argent pour déplacement	▪ planifier revenus et dépenses
D/IVA1	▪ s'adapter au changement horaire de transport	▪ lire heure, lire chiffres
D/IVA2.01	▪ s'adapter au changement horaire de travail	▪ lire heure, lire chiffres
D/IVA2.02	▪ s'adapter au changement horaire de loisir	▪ lire heure, lire chiffres
D/IVB2.02	▪ (problèmes d'équipement) trouver un autre moyen de transport	▪ lire chiffres, lire mots courants
D/IVC2.02	▪ (égaré) suivre instructions pour se rendre à destination	▪ lire chiffres, lire mots courants
D/IIA2.02	▪ démarches, transport privé	▪ lire chiffres, lire mots courants
D/IIA3.01.01	▪ démarches, autobus, tramway	▪ lire heure, lire chiffres

Tableau 7

Objectifs fréquents mais peu importants (nb=9) et habiletés requises

Code	Objectifs	Habilités alphabètes
S/ID1.02.02	▪ sommeil vs horaire des travaux ménagers	▪ lire heure, lire chiffres
S/I1.02.03	▪ sommeil vs horaire des activités	▪ lire heure, lire chiffres, lire mots courants
V/IIJ3.01	▪ budget, utiliser compte d'épargne	▪ nombres supérieurs à 100, lire mots courants
V/IIK3	▪ payer factures vs épargner	▪ planifier revenus et dépenses, nombres supérieurs à 100
P/IIA6	▪ respecter le taux de production	▪ lire chiffres, mesurer le temps
P/IIB2.01	▪ suivre horaire des jours de congé	▪ suivre calendrier, lire et écrire mots courants
L/IA2.03.04	▪ nouveaux loisirs, durée des déplacements	▪ mesurer le temps
L/IIA1.02.05	▪ déterminer horaire en fonction d'autres activités	▪ lire heure, lire chiffres
L/II2.03	▪ loisirs, préparer l'argent	▪ planifier revenus et dépenses

Tableau 8

Objectifs importants, mais de faible fréquence (nb=19) et habiletés requises

Code	Objectifs	Habilités alphabètes
S/IIB2.02	▪ numéro de téléphone d'urgence	▪ lire chiffres, lire mots courants
S/IIIF2.02	▪ obtenir l'aide d'amis	▪ lire chiffres, lire mots courants
V/IB5	▪ budget, intégrer coût logement	▪ planifier revenus et dépenses, suivre calendrier, nombres supérieurs à 100, lire et écrire mots courants

Tableau 8 (suite)

Objectifs importants, mais de faible fréquence (nb=19) et habiletés requises

Code	Objectifs	Habiletés alphabètes
V/IIG2.01.01	▪ urgence, informer police	▪ lire chiffres
V/IIG2.01.02	▪ urgence, informer services urgences	▪ lire chiffres, lire mots courants
V/IIG2.01.03	▪ urgence, informer ambulanciers	▪ lire chiffres
V/IIG2.01.04	▪ urgence, informer pompiers	▪ lire chiffres
V/IIB2.02.02	▪ besoins d'aide juridique	▪ lire chiffres, lire mots courants
V/IIB2.02.03	▪ besoins d'aide financière	▪ lire chiffres, lire mots courants
V/IIC2.05	▪ respecter la loi, les contrats	▪ lire chiffres, lire documents, écrire mots courants
V/IIC3.01	▪ (arrestation) appels téléphoniques	▪ lire chiffres, lire mots courants
V/IVC1.02	▪ manque d'argent, causes : dépassement du crédit	▪ nombres supérieurs à 100, lire mots courants
V/VIC2.01	▪ manque d'argent, budget à modifier	▪ planifier revenus et dépenses
P/IVA2.01	▪ travail, urgence, appels téléphoniques	▪ lire les chiffres
L/IID2.02	▪ urgence, n° de téléphone	▪ lire les chiffres, lire mots courants
L/IID2.03	▪ urgence, n° de téléphone police ou pompiers	▪ lire les chiffres
D/IID2.02	▪ accident, n° de téléphone	▪ lire les chiffres, lire mots courants
D/IID2.03	▪ accident, n° de téléphone police ou pompiers	▪ lire les chiffres
D/IID4	▪ urgence ou accident, trouver un autre moyen de transport	▪ lire les chiffres, lire mots courants

que cette dernière habileté est nouvelle, comparativement à celles suggérées par les deux blocs précédents.

SYNTHÈSE

Au total des trois blocs, la répartition des 103 objectifs-indicateurs suggère que les habiletés alphabètes seraient requises surtout dans le domaine V (vie résidentielle et communautaire : 49 objectifs), puis, par ordre décroissant, dans les domaines D (déplacements : 17 objectifs), L (loisirs : 17 objectifs), S (soins personnels et développement : 10 objectifs), et P (vie professionnelle : 10 objectifs).

Le tableau 9 présente la liste des habiletés alphabètes selon l'ordre décroissant du nombre d'objectifs-indicateurs pour lesquels elles sont requises dans les trois blocs : fréquents et importants (f + i), fréquents

mais peu importants (f) et importants mais peu fréquents (i). Il en ressort que lire ou utiliser les chiffres (0-9) serait l'habileté la plus importante à maîtriser. Il est important de noter, à ce sujet, que les huit juges qui ont réalisé la spécification des habiletés connaissaient l'existence de différentes stratégies alternatives pour l'utilisation des nombres, la gestion du temps et la gestion de l'argent. Ces stratégies n'exigent pour tout préalable que de savoir compter jusqu'à neuf. Ce fait a certainement contribué à privilégier cette habileté au détriment de celle impliquant des nombres jusqu'à 100.

On notera également que la prise en compte des blocs 2 et 3 ne change pratiquement pas l'ordre des habiletés selon le nombre d'objectifs auxquels elles sont reliées. En fait, seule l'habileté à lire ou utiliser des nombres supérieurs à 100 occupe un ordre supérieur, grâce à la prise en compte des blocs 2 et 3.

Tableau 9

Habiletés alphabètes par ordre décroissant du nombre d'objectifs-indicateurs pour lesquels elles sont requises

Ordre	Habiletés alphabètes	Nb d'objectifs par bloc			Total d'objectifs
		f+i	f	i	
1	lire ou utiliser les chiffres	53	4	16	73
2	lire des mots courants	27	3	11	41
3	lire l'heure	24	3	0	27
4	planifier les revenus et les dépenses	21	2	2	25
5	payer à la caisse	16	0	0	16
6	écrire des mots courants	12	1	2	15
7	suivre un agenda	10	0	0	10
8	payer les factures	6	0	0	6
9	suivre un horaire quotidien	6	0	0	6
10	lire ou utiliser des nombres supérieurs à 100	2	2	2	6
11	suivre un calendrier	3	1	1	5
12	mesurer (estimer) le temps	3	2	0	5
13	lire ou utiliser des nombres jusqu'à 100	2	0	0	2
14	utiliser un livret de banque	2	0	0	2
15	lire des documents	0	0	1	1

Enfin, le tableau 10 reprend la liste préétablie des habiletés alphabètes, qui a servi aux juges. Cette liste est toutefois réorganisée selon le nombre total d'objectifs que chaque domaine d'habiletés a obtenu. Les habiletés dans chaque domaine sont aussi présentées par ordre décroissant du nombre d'objectifs pour lesquels elles seraient requises. Le domaine des habiletés numériques (81) domine en raison de l'habileté de lecture ou d'utilisation des chiffres. Les trois domaines suivants sont pratiquement sur un pied d'égalité. Le domaine de gestion du temps (53) obtient la deuxième place, où les habiletés à lire l'heure et à suivre un agenda y

prédominent. Le domaine de la gestion de l'argent (49) suit, avec seulement quatre objectifs en moins. On y remarque surtout l'habileté à planifier les revenus et les dépenses et l'habileté à payer à la caisse dans un commerce. Enfin, le domaine des habiletés de lecture (42) suit de près. À l'exception d'un objectif important, mais peu fréquent, qui requiert l'habileté à lire des documents, ce domaine se résume à l'habileté à lire des mots courants. Enfin, le domaine des habiletés d'écriture (15), qui serait nettement moins sollicité que les quatre précédents, est uniquement constitué de l'habileté à écrire des mots courants.

Tableau 10

Domaines d'habiletés alphabètes classés par ordre décroissant selon le nombre, la fréquence et l'importance des objectifs pour lesquels ces habiletés sont requises

Habiletés alphabètes	Nombre d'objectifs par bloc selon la fréquence (f) ou l'importance (i)						Total
	f +		i	f		i	
<u>Habiletés numériques</u>							
▪ Les chiffres de 0 à 9	53	+	4	+	16	=	73
▪ Les nombres supérieurs à 100	2	+	2	+	2	=	6
▪ Les nombres jusqu'à 100	2	+	0	+	0	=	2
▪ Les opérations (+, -, x, ÷)	0	+	0	+	0	=	0
Sous-total d'objectifs (81)							
<u>Habiletés de gestion du temps</u>							
▪ Lire l'heure	24	+	3	+	0	=	27
▪ Suivre un agenda	10	+	0	+	0	=	10
▪ Suivre un horaire quotidien	6	+	0	+	0	=	6
▪ Suivre un calendrier	3	+	1	+	1	=	5
▪ Mesurer le temps	3	+	2	+	0	=	5
Sous-total d'objectifs (53)							

Tableau 10 (suite)

Domaines d'habiletés alphabètes classés par ordre décroissant selon le nombre, la fréquence et l'importance des objectifs pour lesquels ces habiletés sont requises

Habiletés alphabètes	Nombre d'objectifs par bloc selon la fréquence (f) ou l'importance (i)						Total
	f+		i	f	i		
<u>Habiletés de gestion de l'argent</u>							
▪ Planifier revenus et dépenses	21	+	2	+	2	=	25
▪ Payer à la caisse	16	+	0	+	0	=	16
▪ Payer les factures	6	+	0	+	0	=	6
▪ Utiliser un livret de banque	2	+	0	+	0	=	2
Sous-total d'objectifs (49)							
<u>Habiletés à lire</u>							
▪ Mots courants	27	+	3	+	11	=	41
▪ Documents	0	+	0	+	1	=	1
▪ Texte en prose	0	+	0	+	0	=	0
▪ Phrases simples	0	+	0	+	0	=	0
▪ Code alphanumérique	0	+	0	+	0	=	0
Sous-total d'objectifs (42)							
<u>Habiletés à écrire</u>							
▪ Mots courants	12	+	1	+	2	=	15
▪ Texte en prose	0	+	0	+	0	=	0
▪ Documents	0	+	0	+	0	=	0
▪ Phrases simples	0	+	0	+	0	=	0
▪ Code alphanumérique	0	+	0	+	0	=	0
Sous-total d'objectifs (15)							

DISCUSSION

La liste des habiletés alphabètes présentée au tableau 9 et la hiérarchie des domaines d'habiletés établie au tableau 10 sont tirées d'une expérience qui présente trois limites. La première vient du choix des définitions des finalités au regard desquelles les

habiletés alphabètes ont été sélectionnées. La deuxième tient au choix de la taxonomie de Dever comme source d'indicateurs de besoins d'habiletés alphabètes. La troisième limite est induite par la liste préétablie d'habiletés alphabètes qui a été fournie aux juges qui avaient à déduire les habiletés nécessaires à la réalisation des objectifs considérés

comme indicateurs de besoins d'habiletés alphabètes.

À l'intérieur de ces limites, les habiletés alphabètes requises pour la réalisation d'objectifs-indicateurs fréquents ou importants sont, dans l'ordre :

- (pour 73 à 25 objectifs-indicateurs) lire ou utiliser les chiffres (0 à 9), lire des mots courants, lire l'heure, planifier les revenus et les dépenses;
- (pour 16 à 10 objectifs-indicateurs) payer à la caisse, écrire des mots courants et suivre un agenda;
- (pour 6 à 5 objectifs-indicateurs) payer des factures, suivre un horaire quotidien, lire ou utiliser des nombres supérieurs à 100, suivre un calendrier, mesurer (estimer) le temps;
- (pour moins de 3 objectifs-indicateurs) lire ou utiliser des nombres jusqu'à 100, utiliser un livret de banque et lire des documents.

Dans l'hypothèse que ces données soient validées par d'autres expériences, elles pourraient servir d'assises à la conception d'un programme d'études adapté aux élèves qui ont des incapacités intellectuelles. Ce programme, qui aurait évidemment pour premier but de leur éviter l'analphabétisme, réserverait une place importante à l'habileté à lire ou à utiliser les chiffres, ainsi qu'aux stratégies alternatives qui reposent sur cette habileté pour s'acquitter convenablement de tâches relatives à l'utilisation des nombres, à la gestion du temps et à la gestion de l'argent. Les habiletés à lire des mots courants et à lire l'heure occuperaient également une place importante durant les années de scolarisation primaire. Il

en irait de même au secondaire pour l'habileté à planifier les revenus et les dépenses. On pourrait ajouter à cette liste de priorités les habiletés à payer à la caisse, à écrire des mots courants et à suivre un agenda (ou un horaire et un calendrier). Mais le principal impact que ces données auraient sur un tel programme, c'est d'y faire perdre de l'importance à plusieurs habiletés qui, apparemment, ne sont pas indispensables pour être autonome dans la vie.

L'élaboration d'un tel programme exigerait par ailleurs que soit précisée une autre balise, soit l'âge chronologique cible pour la maîtrise de chacune des habiletés considérées comme prioritaires. Il est déjà proposé que l'âge chronologique serve à cette fin (Langevin, Dionne & Rocque, 2004). Il reviendrait aux milieux de recherche et aux milieux de pratique de mettre au point des produits ou des procédés d'intervention suffisamment efficaces pour aider les élèves qui ont des incapacités intellectuelles à acquérir ces habiletés à l'âge approprié (ex. : connaître les chiffres à 6 ans, savoir payer, à 10 ans, une somme inférieure à 10 \$, etc.).

Ces premières données seront confrontées à celles de deux autres expériences poursuivant le même but, mais qui procéderont cette fois par induction. La deuxième expérience fera appel à un *groupe de discussion* constitué de personnes adultes qui ont des incapacités intellectuelles, alors que la dernière expérience utilisera la *technique delphi*, qui consiste à interroger séparément des experts par écrit. On leur demandera d'abord leurs propres opinions quant aux besoins d'habiletés alphabètes pour être autonome dans la vie. Puis, ils seront confrontés aux résultats des deux expériences précédentes avant d'être incités à atteindre un consensus sur les besoins d'habiletés alphabètes.

IDENTIFICATION OF LITERACY SKILLS NECESSARY TO THE AUTONOMY

Illiteracy is a characteristic of people with intellectual disabilities. A questionable choice of pedagogical goals might explain this situation. The purpose of this research is to identify the needs of people with intellectual disabilities with regards to literacy skills. Dever's community life taxonomy goals (1988), was analyzed by three experts in order to point out those that required literacy skills. This list of goals was then submitted to other judges who identified the nature of the literacy skills required. This deductive approach revealed that basic skills in using digits, reading and writing standard words, time management skills and money management skills are most relevant.

BIBLIOGRAPHIE

- BACH, M. (1990) *Étiquette et alphabet : Un regard sur la question des politiques d'alphabétisation et la personne qui présente un handicap intellectuel*. North York : L'Institut G. Allan Roeher.
- BOUCHARD, C. & DUMONT, M. (1993) Typologie empirique et facteurs distinctifs du style d'intégration sociale de personnes déficientes intellectuelles adultes présentant des niveaux faibles et élevés d'autonomie comportementale, *Dans : Ionesco, Actes du 3^e congrès de l'association Internationale de recherche Scientifique en faveur des personnes Handicapées Mentales*, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières et AIRHM, p 239-253.
- CENTRE POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION DANS L'ENSEIGNEMENT (1992) *L'illettrisme des adultes et les résultats économiques*, OCDE, France
- DEVER, R.B. (1988) *Community Living Skills – A taxonomy*, AAMR monographs, Washington D. C. : *American Association on Mental Retardation*.
- DEVER, R., B. (1997) *Habilités à la vie communautaire, une taxonomie*, traduction sous la direction de Daniel Boisvert. Qc, Canada.
- DEVER, R.B. & KNAPCZKY, D.R. (1997) *Teaching Persons with Mental Retardation, A Model for Curriculum Development and Teaching*, Brown and Benchmark Publisher.
- DROLET, M. (1988) *La démarche d'analyse des clientèles à risque du CLSC Les Forges*, Trois-Rivières CLSC Les Forges.
- DUCHESNE, J. (1999) *L'alphabétisation des adultes présentant des incapacités intellectuelles : un schème conceptuel pour comprendre et favoriser la réussite*. Thèse de doctorat inédite, Montréal : Université de Montréal.
- GARDOU, C. & DEVELAY, M. (2001), Ce que les situations de handicap, l'adaptation et l'intégration scolaires « disent » aux sciences de l'éducation, *Revue française de pédagogie, situations de handicaps et institution scolaire*, 134, 15-24.
- LANGÉVIN, J., DIONNE, C. & ROCQUE, S. (2004) Incapacités intellectuelles : contexte d'inclusion et processus d'adaptation de l'intervention. In : Rousseau, N. et Bélanger, S., *La pédagogie de l'inclusion scolaire*, Presses de l'Université du Québec, p. 173-203.
- LEGENDRE, R. (à paraître) *Dictionnaire Actuel de l'Éducation*, 3^e édition. Montréal : Guérin., Québec.
- LELAND, H. & SHOAE, M. (1981) *Adaptive behavior children's scale development*. Ohio State University, États-Unis.
- LESSAIN-DELABARRE, J.-M. (2001) L'intégration scolaire en France : une dynamique paradoxale, *Revue française de pédagogie, situations de handicaps et institution scolaire*, 134, 47-58.
- STE-MARIE, L. & Kahler, D. (1988) *Évaluation des acquisitions en lecture et écriture durant la phase I et la phase II de la « Mison Alfa »* (Alphabétisation) en Haïti, Publications de la faculté des Sciences de l'Éducation, U. de M., Montréal, Québec.
- MAYER, R. & OUELLET, F. (1991) *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*, Montréal : Gaëtan Morin, Québec.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIS (1995) *Promotion of non-handicapping physical environments for disabled persons : Guidelines*.
- ROCQUE, S., LANGÉVIN, J., DROUIN, C. & FAILLE, J. (1999) *De l'autonomie à la réduction des dépendances*, Montréal : Éditions Nouvelles, Québec.
- SÉNÉCAL, H. (1992) *L'analphabétisme fonctionnel chez les élèves en cheminement particulier de formation*. Ph.D., département de didactique, Faculté des sciences d'éducation, Université de Montréal, Montréal, Québec.
- WHITMAN, T. L. (1990) Self-Regulation and Mental Retardation, *American Journal on Mental Retardation*, Vol. 9, numéro 44.